

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 27 SEPTEMBRE, à 18H00, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François NEBOUT, maire.

Date de convocation : 21 septembre 2023

MEMBRES PRESENTS :

François NEBOUT, Nathalie DURANDET, Michel BONNEFOND, Annie MARAIS, Jérôme GRIMAL, Fadilla DAHMANI, Robert JABOUILLE, Isabelle BOURIAU, André LANDREAU, Robert LECOCQ, Marie-Laure DUMONT, Christophe MONTEIRO, Marianne IRIARTE-HUET, Marie-Claire NEAUD, Jean Leopold SIWE-NANA, Erika BONNEAU, Pascal BUCHEMEYER, Mallory PEYRONAUD, Hassen SFAR, Frédéric CROS, Sandra BISBAU, Sabrina BURON, Cédric JEGOU, Claudine DUMARGUE, William JACQUILLARD.

MEMBRES EXCUSES :

Lysiane ROUYER, Frédéric MILLAC, Christine DALLA VALLE.

POUVOIRS :

Lysiane ROUYER À Jérôme GRIMAL,
Frédéric MILLAC À François NEBOUT,
Christine DALLA VALLE À Frédéric CROS.

MEMBRE ABSENT :

Louis-Adrien DELARUE.

Madame Annie MARAIS a été nommée secrétaire de séance

**N° 2023-087- Modifications apportées à la délibération n°2020 - 028 du 10 juillet 2020 -
Désignations des représentations diverses**

A la demande de plusieurs élus des modifications doivent être apportées concernant la désignation des représentants de la ville auprès de diverses commissions et instances.

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment l'article L 2121-22 qui prévoit que le conseil municipal peut former des commissions permanentes chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal,

Considérant que plusieurs modifications doivent être apportées concernant la désignation des représentants de la ville auprès de diverses commissions,

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve les modifications suivantes :

Commission vie associative, culturelle et sportive ; Soëlys et Espace Matisse :
Mme Marianne IRIARTE HUET remplacera M. Pascal BUCHEMEYER

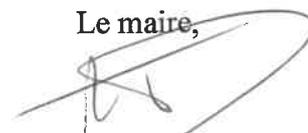
Calitom :
Mme Marianne IRIARTE HUET remplacera M. Pascal BUCHEMEYER

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) :
Mme Lysiane ROUYER remplacera Mme Marianne IRIARTE HUET

Commission département de vidéoprotection :
M. Michel BONNEFOND remplacera M. Pascal BUCHEMEYER

Fait et délibéré en mairie, le 27 septembre 2023.

Le maire,



François NEBOUT